

# Les voies du *logos* dans les discours du Président Biya<sup>1</sup> à la jeunesse camerounaise

LADISLAS NZESSÉ<sup>2</sup>

nzesseladislal@yahoo.fr

CARELLE NGUEMO TSAGHO<sup>3</sup>

ctsagho@gmail.com

## 0. Introduction

Le *logos*, qui en grec signifie à la fois « parole » et « raison », désigne l'argumentation au sens logique et équationné, c'est-à-dire l'ensemble des stratégies qui permettent de prouver, évoquer, persuader. C'est la persuasion par le raisonnement, plus précisément par la logique du raisonnement tout autant que la justesse des exemples utilisés. Depuis l'Antiquité, il existe des principes logiques codifiés, un certain nombre de contraintes auxquelles l'orateur devrait se soumettre. Parmi ces principes, sont l'*inventio*, la *dispositio*, l'*elocutio* et l'*actio*. Si avec l'*inventio* l'orateur puise dans les lieux communs ou *topoi* les arguments nécessaires à son discours, avec la *dispositio*, il les ordonne, et avec l'*elocutio*, il a recours aux procédés liés à l'esthétique pour faire couler ses arguments, avant de passer à l'*actio*, l'exercice de la parole proprement dit. Ces différents principes logiques contribuent pour ainsi dire à l'élaboration du *logos*, argument rationnel par excellence. Dès lors, la parole présidentielle de Paul Biya, orateur politique, est construite autour d'une argumentation qui se voudrait a priori logique et équationnée. Il est donc question pour nous de montrer comment le locuteur fait usage des procédés logiques et rationnels pour construire son argumentation. Pour ce faire, nous ferons appel au cadre théorique de l'analyse argumentative du discours. Cette approche, selon Ruth Amossy (2000 : 4), « met en œuvre un locuteur qui se lance dans une entreprise de persuasion, et l'allocutaire qu'il tente d'amener à ses vues ». De ce fait, nous interrogerons d'une part, les procédures logiques sur lesquelles le Président Biya repose son entreprise de persuasion et, d'autre part, les procédés argumentatifs auxquels ce dernier a recours pour atteindre son objectif visé, celui d'entretenir chez les jeunes le sentiment de l'espoir.

## 1. Des procédures logiques

Pour Aristote, l'argumentation au niveau du *logos* repose principalement sur les raisonnements logiques qui sous-tendent le discours à visée persuasive et lui confèrent sa validité (Amossy, 2000 : 115). Par ailleurs, la conception de la rhétorique comme art de persuader, stipule, comme le veut l'*inventio*, que dans son entreprise de persuasion, l'orateur puise dans les lieux communs ou *topoi*<sup>4</sup> les arguments nécessaires à son discours. Ces *topoi* répondent à deux caractéristiques ; tout d'abord, ils sont des « principes généraux qui servent d'appui au raisonnement et comme tels ils ne sont jamais assertés, mais utilisés » (J. C. Ascombe cité par Sarfati, 2001 : 32), d'autre part, ils « peuvent être créés de toute pièce, et la plupart du temps, ils sont présentés comme allant de soi » (ibid.). Ainsi, pour présenter à son

---

<sup>1</sup> Deuxième chef de l'État du Cameroun depuis 1982, après la démission d'Ahmadou Ahidjo qui fut le premier chef de l'État après l'indépendance le 1<sup>er</sup> janvier 1960. Dans le cadre de cette étude, nous avons constitué un corpus électronique de 20 (vingt) discours du Président Biya adressés à la jeunesse camerounaise entre 1990 et 2016. La visée de cette étude est principalement synchronique, en centrant le corpus à partir des années 90, période charnière des grandes mutations de la société camerounaise et début des grandes incertitudes de la jeunesse quant à son avenir.

<sup>2</sup> Université de Dschang-Cameroun, Département des Langues Etrangères Appliquées.

<sup>3</sup> Université de Dschang-Cameroun, Département des Langues Etrangères Appliquées.

<sup>4</sup> Pour Aristote, l'une des tâches de la rhétorique consiste à dresser l'inventaire des *topoi*, c'est-à-dire des points de vue par lesquels un sujet peut être traité. Les *topoi*, (au singulier *topos*) désignent donc des principes généraux admis au sein de la collectivité sociale et qui servent d'appui à l'argumentation du rhétorique comme le possible et l'impossible, le général le particulier, le beau et le laid, le froid et le chaud, etc.

auditoire des arguments qui lui paraissent logiques et raisonnables, l'orateur construit son discours sur des points d'accord, des prémisses entérinées par son auditoire. Étant donné qu'il s'agit pour l'orateur de persuader le plus grand nombre d'interlocuteurs du bien fondé de ses arguments, l'auditoire, défini comme « l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1970 : 21), devient donc une pièce maîtresse de l'argumentation dans un discours à visée persuasive. C'est pourquoi dans la nouvelle rhétorique de Chaim Perelman, l'orateur doit s'adapter à l'auditoire, et il le fait en se fondant sur des points d'accord supposés et des prémisses entérinées. Dès lors, pour atteindre sa visée persuasive, l'orateur présente devant son auditoire des constructions logico-discursives qui émergent de façon concrète dans son discours. Ces procédures sont repérables dans le discours du président Biya de deux façons : d'emblée, le locuteur puise, comme le veut l'*inventio*, dans les *topoi*, les arguments nécessaires à son argumentation, d'où l'interdiscursivité dans ses discours ; puis, il recourt aux deux procédures logiques qui sont, selon la rhétorique aristotélicienne, au cœur du *logos*, à savoir la déduction et l'induction.

### 1.1. Discours et interdiscours

Le discours politique n'est pas réfractaire au processus d'interdiscursivité. Il y resurgit régulièrement sous diverses formes des micro-discours, validant ainsi l'hypothèse de la polydiscursivité. Dès lors, la notion d'interdiscours marque en effet, « la nécessité, pour relever et évaluer la fonction des éléments doxiques, de percevoir l'énoncé sur les fonds des autres discours à partir desquels il s'élabore » (Amossy, 2000 : 98). Ces « autres discours » sont généralement des discours antérieurs, des déterminations prélinguistiques qui s'appuient sur des savoirs et connaissances partagés ; plus précisément, il s'agit des prédiscours considérés comme des opérateurs dans la négociation du partage, de la transmission et de la circulation du sens dans la communauté. Il s'agit plus précisément, dans cette étude, des différentes formes de pensée collectives, des données qui se situent avant le discours et sont, en même temps, élaborés par les discours comme leur préexistant, d'où un effet d'évidence. Étudier donc l'interdiscursivité dans les discours du président Biya à la jeunesse, revient à montrer que la construction discursive n'échappe pas à l'emprise des pensées collectives. Pour ce faire, il est nécessaire d'étudier d'une part, les stéréotypes parémiologiques, et d'autre part, les autres éléments doxiques, qui interfèrent dans ces discours.

#### 1.1.1. Les stéréotypes parémiologiques

Le proverbe, stéréotype par excellence est un énoncé parémiologique. En effet, il appartient au domaine de la parémie qui regroupe « des énoncés que l'on attribue au sens commun et dont la forme linguistique peut être variable : proverbe, locution proverbiale, Maxime, etc. » (Dominguez, cité par Amossy, 2000 : 109). Généralement assigné à la sagesse populaire, le concept de proverbe serait un hypéronyme pour dicton, adage, aphorisme, précepte, maxime, sentence... quelques-uns de ces procédés sont répétés dans le corpus, notamment la maxime, l'aphorisme, le dicton et l'adage :

La maxime est un énoncé qui édicte une règle de conduite. En effet, le président Biya fait usage de maxime pour édicter aux jeunes des règles de conduite à adopter, afin d'être des citoyens plus responsables. Pour ce faire, il part des points d'accord partagés entre tous les membres de la société. Ce qui confère à ses propos un caractère irréfutable :

« La liberté doit servir des causes justes » (1991).

À travers cette déclaration, l'auteur énonce une thèse irréfutable et incite de ce fait son interlocuteur à user de la liberté pour servir des causes justes et profitables à la société entière. Par l'usage du verbe « doit », le devoir apparaît comme une obligation morale prescrite par la justice et les convenances sociales. Auxiliaire modal, le verbe *devoir* apporte une nuance sémantique au verbe noyau *servir* qui modifie ainsi le contenu sémantique de l'énoncé tout

entier. L'usage de la maxime devient donc doté d'une force pragmatique, une incitation à la prise de conscience et à la responsabilité.

La seconde forme d'énoncés parémiologiques à laquelle a recours le locuteur est l'aphorisme, perçu comme un énoncé qui résume une théorie et tire une conclusion des faits observés. En effet, le Président Biya fait usage des aphorismes qui sont dotés d'une force perlocutoire dans l'optique d'inciter ses interlocuteurs à se remettre en question et à prendre acte d'engagement en vue d'apporter chacun sa contribution pour l'édification d'une société meilleure. Pour cela, il incite les jeunes à une prise de responsabilité individuelle basée sur le respect des valeurs civiques et patriotiques :

« Le civisme, on ne le dira jamais assez, est le fonctionnement de toute société » (2013).

Cette idée de respect des valeurs citoyennes et patriotiques est renforcée par l'emploi du pronom impersonnel *on* qui marque l'anonymat d'une telle pensée et renforce ainsi une opinion communément admise.

Quant au dicton, il désigne une expression proverbiale figée, une formule métaphorique ou figurée qui exprime une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse pratique et populaire. L'on retrouve chez le président Biya un dicton généralement connu, éclaté en plusieurs autres dictons :

« C'est à travers les épreuves que se forment les caractères » (1993).

Cet énoncé perd néanmoins sa fixité formelle et l'on aboutit dès lors à d'autres énoncés qui conservent toutefois le sens de départ :

- « C'est à travers l'épreuve que l'on peut le mieux apprécier sa capacité de patience, d'endurance, de courage » (1993) ;

- « C'est en bravant les difficultés que vous deviendrez des hommes et des femmes mûrs et responsables » (1993) ;

- « Mais, c'est là..., oui, là..., à travers les épreuves, les défis de chaque jour, les contraintes quotidiennes qu'on se forme, qu'on se forge, qu'on mesure ses capacités, et qu'on devient un homme digne de ce nom, un homme responsable » (1995).

Ces différents énoncés, en perdant leur fixité formelle, conservent néanmoins leur fixité sémantique. Dès lors, à travers leur usage à caractère répétitif, le locuteur insiste sur la nécessité à surmonter les épreuves de la vie et à faire face aux difficultés, et encourage ainsi les jeunes à ne pas abdiquer et à garder espoir malgré les péripéties de la vie. Le président Biya y recourt donc pour renforcer son ethos de conseiller.

Enfin, l'adage est la dernière forme d'énoncé parémiologique à laquelle a recours le Président Biya. En effet, perçu comme une formule généralement ancienne énonçant une vérité admise, l'adage a pour principale caractéristique sa fixité formelle. Ainsi, pour montrer la place et l'importance du sport, l'orateur fait usage d'un adage latin : « une âme saine dans un corps sain ». Il dit à cet effet :

- « L'adage latin "une âme saine dans un corps sain" n'a rien perdu de son actualité » (2004) ;

- « Par ailleurs, notre jeunesse naturellement douée, n'aurait que les avantages à s'inspirer de l'adage latin "une âme saine dans un corps sain" » (2012).

Cet usage itératif de l'adage latin est un moyen pour le locuteur de justifier les actions menées à l'égard du domaine sportif telles « la mise en chantier de deux stades modernes à Bafoussam et à Limbé, deux gymnases multisports à Yaoundé et Douala, cinq gymnases de proximité dans nos régions sans oublier la rénovation des Parcours-Vita de Yaoundé, Douala et Bamenda » (2012), ou encore de justifier l'importance qu'il accorde dans son projet politique au sport, le sport qui reste « l'un de nos domaines d'excellence et l'une de nos meilleures "vitrines" à l'extérieur » (2004).

Ces stéréotypes parémiologiques renferment des traits caractéristiques de la sentence aristotélicienne. En effet, « la sentence, écrit Aristote dans le Livre II de *La Rhétorique*, est une

affirmation portant non pas sur des faits particulier [...] mais sur des généralités » (Amossy, 2000 : 108). Leur usage peut accroître les chances du locuteur de susciter l'adhésion, « car leur caractère général, justifié par le consentement unanime, en fait ressortir l'a-propos » (ibid.). Ainsi, par ces énoncés sentencieux dont la caractéristique essentielle réside dans l'anonymat de leurs auteurs, le président Biya illustre ses propos, soutient ses points de vue, ce qui leur donne une valeur rhétorique supplémentaire, fonctionnant comme un agrément ou un argument déterminant. Dès lors, ils puisent leur force argumentative en ce que le locuteur, partant d'énoncés irréfutablement admis comme tels au sein de la communauté, les présente comme « allant de soi » (Ducrot, 1984 : 12). Ils viennent ainsi « cautionner son dire et étayer sa démonstration » (Amossy, 2000 : 110). Par ailleurs, le Président Biya repose le socle de son argumentation sur la doxa, élément fondamental dans tout processus argumentatif, pour conférer à son argumentaire un caractère irréfutable.

### 1.1.2. La doxa ou éléments doxiques

Pour Chaim Perelman, le discours argumentatif se construit sur des points d'accord, des prémisses entérinées par l'auditoire, car « c'est en s'appuyant sur une topique (un ensemble de lieux communs), que l'orateur tente de faire adhérer ses interlocuteurs aux thèses qu'il présente à leur assentiment » (cité par Amossy, 2000 : 89). Dès lors, s'adapter à son auditoire comme le stipule la nouvelle rhétorique perelmanienne, « c'est avant tout miser sur des points d'accord », « prendre en compte sa doxa » (Amossy, 2000 : 36), car « c'est seulement en fondant son discours sur des prémisses d'ores et déjà entérinées par son public que l'orateur peut emporter l'adhésion » (ibid.)

Étant donné qu'elle « possède une valeur de probabilité, non de vérité, la doxa se situe au fondement de la vraisemblance sur laquelle s'appuie le discours à visée persuasive (...) et est donc l'espace du plausible tel que l'appréhende le sens commun » (Amossy, 2000 : 90). En effet, la rhétorique suppose que certaines choses peuvent être admises par un ensemble d'êtres raisonnables, même si elles ne peuvent être démontrées ou se présenter comme des vérités sûres (ibid.), c'est pourquoi, dans son entreprise de persuasion, l'orateur repose le socle de son argumentation sur des connaissances partagées par l'auditoire, et telles qu'elles sont admises par l'opinion commune. Comme le proverbe, la doxa est un terme générique qui se monnaie en diverses formes verbales : *topoi*, lieux communs, idées reçues, stéréotypes, interdiscours, etc., dont le rôle est de « servir d'appui aux raisonnements, étant donné qu'ils constituent déjà des croyances évidemment partagées par une collectivité d'auditoires » (Watcha, 2011 : 301). En fait, comme le veut l'*inventio* rhétorique, le président Biya, orateur politique, choisit de traiter des sujets connus de la doxa. C'est pourquoi il opte pour une topique partagée par son auditoire.

Néanmoins, sont présentés dans le cadre de cette étude, comme éléments doxiques, les différents types de savoir auxquels a recours le président Biya. Il est plus précisément question des savoirs de connaissance, qui, selon Patrick Charaudeau (2009 : 36), « tendent à établir une vérité sur les phénomènes du monde, une vérité qui existe en dehors de la subjectivité du sujet ». Ainsi, dès lors que le sujet qui s'en sert ne prend pas position, ce type de savoir devient un argument de force, car perçu comme vérité absolue, généralement admise par toute la communauté, et par conséquent, irréfutable. L'on note quelques occurrences dans le corpus :

- « la maîtrise de la science et de la technologie est l'une des conditions majeures de l'édification d'une nation moderne, comme le démontre aujourd'hui les pays développés » (1997) ;
- « La globalisation des échanges, cela signifie plus de concurrence, donc plus de compétitivité » (2001) ;
- « L'usage de la liberté implique la conscience et la responsabilité » (2002) ;
- « Car, il ne faut pas s'y tromper, c'est un monde nouveau qui s'annonce, pour ne pas dire une nouvelle civilisation » (2010).

Dans ces passages, le locuteur fait usage de la modalité impersonnelle. Par ce procédé expressif de « l'énonciation délocutive » (Charaudeau, 2005 : 138), le locuteur, à l'aide de phrases qui effacent toute trace d'un possible énonciateur d'une telle pensée, « fait entrer l'auditoire dans un monde d'évidence », car « dans le discours politique, elle pare l'orateur d'une figure de souverain, parce que se mettant au-dessus de la mêlée il se fait le porteur d'une vérité établie » (ibid.). Ce faisant, le locuteur présente ses propos comme s'il n'en était pas le responsable, car ils ne dépendraient que « du seul point de vue d'une voix tierce, voix de la vérité » (ibid.). D'où l'effacement énonciatif.

En effet, il s'agit des savoirs de connaissance, considérés dans cette étude comme l'ensemble des connaissances généralisantes auxquelles a recours le locuteur pour présenter la situation globale du pays ainsi que les défis à relever (maîtriser la science et la technologie, rehausser le niveau de responsabilité individuelle, être compétitif, s'arrimer à la nouvelle civilisation, etc.). Partant ainsi des connaissances et savoirs partagés par toute la communauté, ils tirent leur force argumentative en ce que le locuteur s'en sert pour proposer à son auditoire une vision du monde qui s'appuie sur des savoirs qui construisent des systèmes de pensée.

Ainsi, qu'il s'agisse d'éléments topiques ou doxiques, l'une de leurs caractéristiques est que : « ces croyances sont données comme ayant un caractère de généralité » (Oswald Ducrot cité par Sarfati, 2001 : 34), car « elles valent aussi pour des situations différentes de la situation particulière dans laquelle ils sont utilisées » (ibid.). Ainsi, la connaissance des topoï permet à l'orateur d'anticiper les objections, les doutes et les résistances que le discours peut susciter chez l'auditoire car l'orateur qui s'en sert connaît à l'avance les attentes de son auditoire.

Outre les stéréotypes parémiologiques et les éléments doxiques qui participent de l'interdiscursivité dans le discours du président Biya à la jeunesse, et qui contribuent pour ainsi dire à construire son argumentation sur un raisonnement plausible, parce qu'admis par l'opinion majoritaire, le locuteur a également recours au raisonnement de type déductif et inductif.

## **1.2. Du raisonnement déductif au raisonnement inductif**

La rhétorique aristotélicienne pose au cœur du logos deux procédures logiques, la déduction et l'induction, auxquelles correspondent deux constructions logico-discursives : l'enthymème dérivé du syllogisme d'une part, et l'exemple ou l'analogie d'autre part. Selon Aristote donc, il s'agit là des preuves intratechniques, et qui se subdivisent en deux catégories : l'enthymème qui est un argument de type déductif et l'exemple qui est un argument de type inductif. En effet, le président Biya, dans son entreprise de persuasion, fait usage de ces deux types de raisonnement logique.

### **1.2.1. Le syllogisme ou l'enthymème**

Pour Aristote « le syllogisme est un discours dans lequel, certaines choses étant posées, une autre chose différente d'elles en résulte nécessairement, par les choses mêmes qui sont posées (...). Est dialectique le syllogisme qui conclut des prémisses probables (...). Sont probables les opinions qui sont reçues par tous les hommes, ou par la plupart d'entre eux, ou par les sages... » (Amossy, 2000 : 36). Partant, il ressort de cette définition que le syllogisme rhétorique puise également ses arguments dans des données qui investissent dans la doxa. Il joue donc un rôle crucial dans le processus argumentatif du discours politique, car, « ce qui importe dans le syllogisme rhétorique c'est sa preuve logique, elle-même présupposée dans les signes, qui constituent pour ainsi dire les preuves logiques ou les gages de vérité propres à une argumentation crédible » (Cahina Rebib, 2014). Le syllogisme est un raisonnement déductif fondé sur une logique formelle, et qui comporte une prémisses ou majeure qui énonce une loi générale, une mineure qui énonce un fait particulier, et une conclusion qui découle des prémisses par inférence ou par déduction. C'est un procédé formel qui établit une relation cause/conséquence entre des prémisses et une conclusion. C'est pourquoi, le locuteur procède

généralement par une sorte de généralisation. En effet, pour contenir chez les jeunes le sentiment de l'espérance qui les anime, le Chef de l'État montre que le problème de chômage est une préoccupation commune à tous les pays du monde, qu'il n'épargne même pas les pays développés, et qu'il n'est en réalité qu'une conséquence négative de la crise économique mondiale :

« Il s'agit comme on le sait, d'un mal général qui n'épargne même pas les pays les plus avancés et auquel, hélas, il n'existe pas de remède miracle » (1994).

En fait, à travers cet énoncé, le locuteur part d'un fait général, pour aboutir au particulier. Néanmoins, on a dans ce cas précis, affaire à une forme particulière de syllogisme, qui, même s'il ne respecte pas la structure canonique formelle du syllogisme aristotélicien, frappe par sa complétude ; étant donné qu'il peut être décomposé en ces trois éléments qui constituent le syllogisme aristotélicien. On aura à cet effet : *Le problème de l'emploi est un mal général, qui touche tous les pays du monde* (majeure) ; *même les pays développés ne sont pas épargnés*, sous-entendu, à plus forte raison le Cameroun qui est en voie de développement (mineure) ; *il n'y a pas de remède miracle, c'est pourquoi on en subit les effets* (conclusion). Dans cet énoncé syllogistique, le locuteur manipule des propositions admises et vise une conclusion. Ce mouvement va de la généralité à une assertion conclusive portant sur un fait particulier. Dès lors, ce syllogisme frappe par sa complétude, car il semble en effet, que rien ne doive, ni ne puisse s'y ajouter pour qu'il recouvre pleinement son sens. Toutefois, l'application pure et simple du syllogisme pourrait donner au texte un caractère redondant. C'est pourquoi le locuteur procède à l'effacement et à l'implicite. Cette opération d'effacement confère néanmoins une importance particulière au texte de « surface », à la matérialité de l'énoncé réalisé, car, il frappe par sa brièveté : d'où le recours à l'enthymème.

D'une manière générale, « l'enthymème adopte l'apparence logique du syllogisme strict, tout en dénaturant ses enchaînements » (Adam & Bonhomme, 2007 : 47). On peut donc restituer derrière chaque énoncé enthymémique, le canevas formel du raisonnement syllogistique. On note ainsi chez Biya une prédominance des énoncés enthymémiques sur les énoncés syllogistiques. En fait, son idée relative au problème du chômage comme conséquence de la crise économique, tel qu'on l'a vu avec le syllogisme, est amplifiée par l'usage des enthymèmes :

« Dans cette perspective, ne perdez jamais de vue que toute la jeunesse africaine est confrontée aux mêmes conséquences néfastes de la grave crise économique qui frappe nos pays » (1996).

Cet énoncé exprime également la généralité, et est la majeure d'un raisonnement dont la mineure et la conclusion sont exprimées de façon implicite. Il peut être décomposé comme suit : *toute la jeunesse africaine est confrontée aux mêmes conséquences de la grave crise économique* (majeure), *or le Cameroun est un pays d'Afrique* (mineure), *donc la jeunesse camerounaise est confrontée au chômage* (conclusion).

De même, dans l'énoncé :

« Et je leur citerais l'exemple des pays émergents qui battent aujourd'hui des records de croissance et qui hier connaissaient des convulsions internes, la grande pauvreté » (2011).

Ici, l'on a affaire à une conclusion dont les prémisses ont été énoncées sous forme implicite : *les pays émergents d'aujourd'hui ont jadis été pauvres* (majeure) ; *or le Cameroun connaît aujourd'hui la pauvreté* (mineure) ; *donc, la pauvreté n'est qu'une voie vers l'émergence et par conséquent, le Cameroun sera émergent demain* (conclusion). Il s'agit plus précisément d'un raisonnement du type inducto-déductif, car il procède du général au particulier, l'exemple type du raisonnement par déduction ; et parallèlement, emprunte au raisonnement par analogie, exemple type du raisonnement par induction.

Ainsi, tout comme le syllogisme, l'enthymème tire sa force de persuasion des prémisses admises par l'auditoire, portant soit sur des événements réels, des vérités ou des valeurs. Ce

faisant, l'orateur se montre proche de son auditoire et a plus de chance de susciter son adhésion. Néanmoins, si l'enthymème procède par déduction, l'autre forme de raisonnement logique auquel a recouru le Président Biya, c'est le raisonnement par induction. Aristote nomme ainsi l'exemple, « induction rhétorique ».

### 1.2.2. L'exemple ou la preuve par analogie

L'exemple ou la preuve par analogie est le second pilier sur lequel la rhétorique d'Aristote fonde le logos. Ainsi, selon Perelman « argumenter par l'exemple c'est présupposer l'existence de certaines régularités dont les exemples fourniraient une concrétisation ». (Cité par Amossy, 2000 : 133). Dans la continuité de la pensée pérelmanienne, Amossy relève qu'« une seule occurrence ne permettant pas, en général, d'établir une règle, l'argumenteur doit s'assurer, soit que le cas mentionné est assez probant en lui-même, soit qu'il s'est reproduit avec une certaine régularité ou tout au moins à plusieurs reprises ». C'est en fait cette seconde perspective qui est perceptible dans les discours du chef de l'État camerounais. L'on observe que les exemples auxquels il a recours, sont reproduits à plusieurs reprises dans ses discours. Ces exemples sont de deux ordres : il s'agit principalement de l'exemple de l'équipe camerounaise de football (les Lions indomptables), ainsi que de l'exemple de ceux qui se battent par amour pour la Nation (les soldats engagés au front).

En effet, dans ses discours, le président Biya procède en une sorte de « stéréotypage autour de l'imaginaire de football qui s'en trouve exacerbé » (Bamba Bissele, 2010 : 49), car cet imaginaire est assez abondant dans ses discours. À titre illustratif, ces exemples :<sup>5</sup>

- « Prenez **exemple** sur nos sportifs qui gagnent et tout particulièrement sur nos « Lionceaux » à qui j'adresse toutes mes plus vives félicitations pour leur brillante performance à l'Île Maurice » (1993) ;

- « Encore une fois, prenons **exemple** de nos Lions Indomptables qui, en dépit des moyens modestes, ont réussi à se qualifier pour la phase finale de la Coupe du Monde en juillet prochain » (1994) ;

- « Le meilleur **exemple** en est donné par nos Lions Indomptables qui se sont hissés à la Coupe d'Afrique des Nations 2000 jusqu'au niveau des demi-finales après des prestations dignes de leur réputation » (2000).

Ainsi, à travers le caractère itératif de cet exemple, « les fantasmes et les rêves de l'auditoire deviennent surdéterminés par l'imaginaire du football qui est passé dans le texte (imaginaire discursif) pour servir de ciment, puis un univers de croyances partagées et par conséquent d'idéal commun (imaginaire sociodiscursif) » (Bamba Bissele, op.cit. : 42). Ce faisant, le locuteur établit une certaine analogie entre les jeunes et les jeunes sportifs, dans l'optique d'amener tous les jeunes à persévérer et à travailler davantage malgré la modicité des moyens dont dispose le gouvernement, à l'instar de ces jeunes sportifs qui, « sans grands moyens, mais avec leur cœur et leur talent, ont apporté la preuve qu'il ne faut pas désespérer des Camerounais » (1995).

Il prend comme second exemple les jeunes qui, par amour pour la Nation, se sont battus au péril de leur vie. Par cet autre exemple, le locuteur appelle les jeunes à plus de patriotisme, les amenant ainsi à apporter leur édifice à la construction de la Nation. Pour ce faire, ils doivent suivre l'exemple des soldats engagés au front :

- « Je vous donne en **exemple** nos jeunes soldats qui veillent à notre sécurité le long de nos frontières. Leur vaillance, leur sens du devoir et du sacrifice, nous montre ce que peut être, porté au plus haut degré, l'amour de la patrie » (2015) ;

---

<sup>5</sup> Nous ne retenons que quelques exemples malgré la multiplicité de ces occurrences qui apparaissent à plusieurs reprises dans les discours: 1993, 1994, 1995, 1998, 2000, 2001, 2002, 2005, 2006, 2008, 2010

- « Voyez à ce sujet l'**exemple** de nos jeunes engagés au front. Ils protègent notre pays de la menace terroriste, depuis deux ans. L'amour de la patrie les soutient et les pousse, bien des fois, jusqu'au sacrifice suprême » (2016).

Outre ces occurrences où le vocable « exemple » apparaît de façon explicite dans l'énoncé, le locuteur, procédant par analogie, fait également référence aux aînés, ainsi qu'aux pionniers de l'indépendance, qui sont des modèles sur lesquels doivent se fonder les jeunes. C'est ce qui est perceptible dans ces passages :

- « Vos aînés étaient animés par la volonté de construire un État et de former une Nation. Votre tâche ne sera pas moins noble puisqu'il vous reviendra de poursuivre la modernisation de notre pays afin qu'il puisse sortir du sous-développement » (2006) ;

- « Mais n'ayez garde d'oublier, ainsi que je le rappelais il y a quelques semaines, que ce fut d'abord un rêve impensable pour lequel des jeunes gens comme vous ont lutté, se sont sacrifiés, et par la suite ont consacré leur vie à construire un État et former une Nation » (2010).

Il procède également par la comparaison :

« À cette époque [là], ceux qui rêvaient de l'indépendance et de l'unité nationale étaient de jeunes gens comme vous. Ils différaient sur bien des points: l'idéologie, le parti, la stratégie, la tactique. Mais l'objectif était clair: la LIBERTÉ. Et beaucoup de vous sont engagés dans ce combat, au péril de leur vie » (2014).

Ainsi, à travers l'usage de l'exemple, argument inductif le plus courant (Robrieux, 2005), le président Biya cherche à créer un esprit d'émulation chez les jeunes. Ces exemples sont pour ainsi dire dotés d'une force argumentative à travers laquelle il incite les jeunes à suivre les pas des Lions indomptables qui mettent leur talent au service du rayonnement du Cameroun sur la scène du foot mondial, ou encore des jeunes soldats engagés au front pour la défense de l'intégrité nationale.

Bref, le président camerounais, comme tout bon orateur politique, repose son argumentation sur des raisonnements déductif d'une part, et inductif d'autre part qui sont des procédés logiques. Suivant la conception des logiciens, l'argumentation est inscrite dans la langue elle-même ; il s'agit donc d'« opérations logico-discursives qui s'inscrivent nécessairement dans un cadre de communication » (Grize, 1990 : 65). Dès lors, comme le souligne Aristote « tous les orateurs mettent en œuvre des moyens de persuasion en produisant dans la démonstration soit des exemples soit des enthymèmes » (cité par Rehib, 2014). Néanmoins, si le président Biya repose le socle de son argumentation sur des procédures logiques, il fait également usage des procédés argumentatifs qui investissent sur la raison.

## **2. Les procédés argumentatifs**

Si avec les procédures logiques l'orateur présente devant son auditoire des arguments plausibles et fondés sur la logique, il fait également usage des procédés argumentatifs. En effet, afin de contenir chez son auditoire le sentiment de l'espoir qui l'anime, le locuteur fait usage de procédés argumentatifs précis qui servent de preuves fournies au raisonnement. Ils sont de deux ordres : l'interrogation rhétorique et la subjection et les figures d'énumération.

### **2.1. Interrogation rhétorique et subjection**

Une question rhétorique est une figure de style qui consiste à poser une question n'attendant pas de réponse, cette dernière étant connue par celui qui la pose. Elle est dotée d'une force argumentative supplémentaire, étant donné que le locuteur recourt à ce procédé stylistique comme un argument. En tant que procédé, l'interrogation rhétorique peut revêtir différentes formes et divers rôles. Ainsi, pour dénoncer le comportement irresponsable des enseignants qui, pour revendiquer une révision à la hausse de leur salaire abandonnent leurs postes d'affectation,



le président Biya formule une interrogation rhétorique dans laquelle il invite tous les travailleurs de toute catégorie professionnelle à accomplir leur devoir vis-à-vis de la société, condition *sine qua non* du développement. C'est cette idée qui est renforcée par l'emploi du pronom interrogatif de lieu *où* (2 fois) qui marque la perte ; et la conjonction de subordination *si* qui exprime la condition et renforce l'idée selon laquelle la société ne saurait se développer sans l'apport de ses citoyens travailleurs :

« Où irons-nous, où ira la société, si chaque catégorie professionnelle s'estimant lésée, s'abstenait de remplir les devoirs de sa charge ? » (1994)

Il est néanmoins conscient qu'afin que les jeunes puissent s'acquitter de leurs devoirs vis-à-vis de la société, il faudrait que le Gouvernement puisse les prendre en charge, notamment après l'acquisition de leurs diplômes, ce qui n'est pas toujours le cas. C'est pourquoi pour exprimer sa compréhension face à certains comportements irresponsables des jeunes diplômés, l'orateur utilise une question rhétorique, où le syntagme interrogatif *comment s'étonner* marque l'expression de la justification de comportements tels le découragement, le travail dans l'informel ou la délinquance :

« **Comment s'étonner** dès lors que certains sombrent dans le découragement, se réfugient dans l'informel ou pire, basculent dans la délinquance ? » (2006)

Chez Biya, l'interrogation rhétorique est également employée comme argument justificatif d'une action menée. En effet, pour justifier l'action gouvernementale de multiplication des établissements scolaires et des filières, le locuteur fait usage d'une question oratoire :

« L'augmentation de la qualité ne va-t-elle pas se faire au détriment de la qualité de l'enseignement ? » (2012)

De même, il l'utilise pour justifier les différentes actions menées par le gouvernement à l'endroit des jeunes et les présente sous la forme d'une évidence, renforcée par l'emploi de l'interrogation *comment pourrait-il en être autrement* :

« **Comment pourrait-il en être autrement** alors que les jeunes représentent la moitié de notre population ? » (2015)

C'est pourquoi dans son projet politique, le président Biya accorde une place de choix à l'éducation de ses jeunes compatriotes, éducation à laquelle il consacre le budget le plus important de la République. Ainsi, pour montrer aux jeunes que leur éducation est sa priorité, il le fait sous forme interrogative, où l'interrogatif *savez-vous* est doté d'une valeur informative :

« Savez-vous que l'éducation nationale est dotée du budget le plus important de la République : 167 milliards ? » (2001)

Dès lors qu'il dote l'éducation des jeunes du budget le plus important de la République, il incite ses jeunes compatriotes à s'investir dans leurs études afin d'acquérir des connaissances nécessaires pour pouvoir faire face aux défis du nouveau millénaire dont le principal est de s'arrimer au développement technologique que conditionne l'évolution du monde. Ainsi, par le recours au syntagme verbal interrogatif « est-il besoin de vous dire que », il cherche à montrer aux jeunes les atouts d'une jeunesse cultivée et intellectuelle, tant dans l'enseignement général que technique, pour le développement d'une société moderne :

« Est-il besoin de vous dire que vous aborderez cette nouvelle ère avec d'autant plus de chance que vous aurez acquis les connaissances générales et techniques nécessaires ? »

Ainsi, à travers l'interrogation rhétorique, le président Biya cherche à amener les jeunes à prendre une décision (délibération), la dotant ainsi d'une force argumentative supplémentaire. Toutefois, même si elle joue un rôle capital dans l'entreprise de persuasion, il faut relever avec Pierre Fontanier,<sup>6</sup> qu'étant donné que le locuteur qui s'en sert anticipe sur la possible contre-argumentation de son auditoire, l'interrogation rhétorique est une manœuvre du locuteur à son

---

<sup>6</sup> Cité par le dictionnaire en ligne wikipédia

allocutaire qui le place dans l'impossibilité de pouvoir ni nier, ni répondre. C'est pourquoi il fait également usage de la subjection.

La subjection est un exercice rhétorique qui consiste à user de questions oratoires et de réponses immédiates fournies par le même locuteur afin notamment de faire croire avoir obtenu l'aveu de l'adversaire. Il s'agit plus précisément d'une « technique d'exposition des idées sous forme de question-réponse (...) [qui] met en valeur une idée en la présentant comme la réponse à une question » (Fosso, 2005 : 389). Dès lors qu'il alterne interrogation et réponse immédiate, le locuteur anticipe sur une possible contre-argumentation de son interlocuteur. Chez le Président Biya, la subjection est un argument de force à travers lequel, en exposant les problèmes auxquels font face les jeunes, il tente d'y apporter des solutions. Ainsi, pour montrer sa connaissance du problème que rencontrent les jeunes en société, il fait usage d'une question à laquelle il alterne immédiatement une réponse :

Mais me direz-vous, comment faire lorsque la dureté de la vie amène à donner la priorité à la satisfaction des besoins quotidiens, lorsque la réussite sociale n'est pas toujours en rapport avec le mérite, lorsqu'au terme du parcours scolaire ou universitaire l'emploi n'est pas au rendez-vous ? (2006)

En effet, l'usage de l'interrogatif « me direz-vous » renforce l'idée d'une anticipation sur la pensée des jeunes, elle-même renforcée par l'emploi du futur simple de l'indicatif, mode de la certitude par excellence. Cette interrogation soulève en réalité trois problèmes majeurs auxquels font face les jeunes, introduits par l'emploi de la conjonction de temps *lorsque* (3fois) : la quête d'une amélioration des conditions de vie, l'inadéquation entre la réussite sociale et le mérite, la quête d'insertion socio-professionnelle après l'acquisition des diplômes. À ces problèmes soulevés, le locuteur alterne comme esquisse de solution, une réponse immédiate :

« Ces objections ne manquent pas de pertinence, je voudrais toutefois tenter d'y apporter une réponse (...). Nous devons plutôt en tirer une énergie supplémentaire pour venir à bout de ces maux et améliorer nos performances » (2006).

Ainsi, par sa réponse Paul Biya se présente comme un président engagé qui invite ses jeunes compatriotes à s'allier à sa cause. C'est pourquoi à ces différents problèmes posés, il propose comme solution un enseignement, celui de ne pas résigner face à ses faiblesses, mais d'en tirer une force supplémentaire afin d'améliorer ses performances.

De même, pour inciter les jeunes camerounais à être plus performants afin d'affronter la compétitivité ou concurrence qui est la conséquence principale de l'évolution du monde, il propose aux jeunes les mesures à prendre par le Gouvernement afin de contribuer à leur arrimage à l'évolution du monde. Pour ce faire, il pose une question à laquelle il ajoute une réponse à trois volets, renforcés par l'usage des connecteurs à valeur additive *d'abord, parallèlement, et enfin* :

Dans cette perspective, que peut faire un pays comme le nôtre ? **D'abord**, développer au maximum les secteurs de son économie les mieux placés dans la compétition internationale (...), **parallèlement**, il conviendra de stimuler la recherche scientifique appliquée à ces secteurs, **enfin** il sera indispensable de favoriser la formation de spécialistes de meilleur niveau. (1999)

Par ailleurs, lorsqu'il parle de la paix, le chef de l'État camerounais cherche à inciter les jeunes à en être les principaux acteurs. C'est pourquoi il fait également usage de la subjection : En quoi me direz-vous, la jeunesse est-elle concernée ? D'abord directement, puisqu'elle est toujours en première ligne sur des champs de bataille (...), ensuite [...] parce que c'est l'avenir de toute la jeunesse qui se joue dans cette alternative dramatique entre la guerre et la paix. (2003)

En alternant ainsi question rhétorique et réponse, le locuteur aboutit à une conclusion dotée d'une force pragmatique qui incite l'auditoire à adopter une ligne de conduite responsable : « Vous devez vous forcer d'être des citoyens responsables ». (2003)

Ainsi, à travers l'interrogation rhétorique et la subjection, le président Biya montre aux jeunes sa connaissance des difficultés auxquels ils sont confrontés et en propose quelques solutions. Par ailleurs, il présente également les efforts fournis par le Gouvernement pour

participer à une amélioration de leurs conditions de vie et de travail. C'est pourquoi il fait usage de figures d'énumération.

## 2.2. Les figures d'énumération

Les allocutions du président Biya à la jeunesse sont un bilan des différentes réalisations menées par le Gouvernement en faveur des jeunes, tel que le confirme cet extrait : « À l'occasion de la Fête de la Jeunesse, j'ai coutume de faire devant vous un bilan de ce que le gouvernement a accompli pour vous dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse et de la formation civique et de vous faire part de nos projets pour le proche avenir » (2003).

Ainsi, dès lors qu'il s'agit de présenter à son auditoire les réalisations ainsi que les projets à accomplir pour favoriser son épanouissement, le locuteur fait usage de figures d'énumération, parmi lesquelles l'énumération et l'argumentatif-compositionnel.

### 2.2.1. L'énumération

Dans son entreprise de persuasion, le locuteur cherche à persuader le plus grand nombre de son auditoire de sa compétence. Pour ce faire, il a recours à l'énumération pour présenter les efforts fournis par le Gouvernement en faveur de la jeunesse, en dépit de la crise conjoncturelle qui perdure :

Quelques résultats concrets en 1989 : au total 800 salles de classe ont été créées (...), 11 collèges d'enseignement secondaires ont vu le jour sur l'ensemble du territoire, dans le cadre du projet de réalisation de 6 lycées techniques dans les provinces, la construction de lycée de Sangmélina est achevée ; celui de Nkolbissong est en cours de construction, l'école normale supérieure est désormais dotée d'un nouveau bloc scientifique pour améliorer la formation des enseignants (...) (1990)

Par ailleurs, il présente aux jeunes les différentes mesures prises par le Gouvernement pour faire face au problème du chômage et faciliter pour ce faire, leur insertion socioprofessionnelle. C'est pourquoi il procède à une énumération des résultats concrets auxquels la mise sur pied d'organismes compétents a permis d'accomplir :

D'ores et déjà, un plan d'urgence pour l'emploi des jeunes vient d'être élaboré ; **612** jeunes ruraux viennent d'être formés par le centre professionnel de Buea ; **437** diplômés suivent une formation agricole et pastorale ; **500** jeunes s'initient à la bureautique, à l'informatique et à la gestion documentaire ; **31** projets de l'auto-emploi vont bientôt démarrer. Au cours de l'année dernière, l'Etat a recruté **5000** élèves-maîtres, créé **263** écoles primaires et **11** sections artisanales et rurales, ouvert **39** établissements d'enseignement secondaire, **38** CES ont été transformés en lycées et **27** écoles normales d'instituteurs adjoints sont devenus des écoles normales d'instituteurs. (1996)

Si le locuteur expose devant son auditoire les réalisations qui ont été effectivement accomplies, idée renforcée par l'emploi du présent ou du passé composé de l'indicatif qui expriment le déroulement du procès au moment de l'énonciation d'une part et l'aspect accompli ou le perfectif d'autre part, il propose également aux jeunes des projets en cours de réalisation, renforcé par l'usage du futur simple de l'indicatif, mode par excellence de la certitude. Ce recours au futur est l'expression du caractère préventif du locuteur qui, pour exprimer sa compétence, anticipe sur les besoins de son auditoire en se projetant dans l'avenir :

Un effort sans précédent est en cours pour la construction des nouvelles salles de classe sur financement budgétaire et de coopération bilatérale et internationale. Près de **30000** élèves du secondaire recevront des bourses, tandis que plus de **15000** bénéficieront de dons matériels et scolaires. Enfin le processus d'intégration des vacataires sera poursuivi pour environ **30000** enseignants au niveau de l'enseignement primaire. (2003)

En fait, l'on note chez le locuteur l'usage assez récurrent d'un procédé énumératif précis : la numération. En effet, le locuteur a un souci de précision pour le nombre. La numération devient donc un procédé argumentatif auquel il a recours pour persuader son auditoire qu'il suit de près l'évolution des différents actes effectués par le Gouvernement à l'endroit de ses jeunes compatriotes, et montre de ce fait son implication dans la gestion de la vie sociale du pays :

C'est ainsi que **173** nouvelles écoles maternelles, **369** écoles primaires, **87** établissements secondaires ont été créés, que **plus d'un million** de manuels secondaires ont été distribués (...). Parallèlement, plus de

1500 salles de classe ont été construites, **des centaines** d'établissements équipés de mobilier et de matériels pédagogiques y compris d'ordinateurs. (2004)

Ainsi, par ce procédé de numération, l'énumération devient chez le président camerounais un inventaire dans lequel il expose dans les moindres détails les différentes actions menées par le Gouvernement en faveur des jeunes. Dès lors, en exposant avec tant de minutie ses réalisations, il cherche à créer un contrat de confiance avec son auditoire à travers lequel ce dernier prend conscience des efforts fournis par le Gouvernement pour lutter contre le chômage des jeunes. Il renforce parallèlement son *ethos* de compétence. L'énumération contribue donc pour le locuteur à contenir chez son auditoire le sentiment de l'espoir qui l'anime. C'est pourquoi il organise également ses idées de façon taxinomique.

### 2.2.2. L'argumentatif-composition

L'autre procédé argumentatif auquel a recouru le président Biya est l'argumentatif-composition, défini comme « le lieu d'organisation du « faire-compositionnel » (Charaudeau, 2005 : 46) consistant à « organiser les savoirs du discours de façon taxinomique en ensembles, sous-ensembles bien ponctués, parfois par des indications taxinomiques » (Fosso, 2005 : 389). En effet, si le locuteur présente devant son auditoire les différentes réalisations effectuées par le Gouvernement à leur endroit, dans le souci de précision, il le fait de façon taxinomique. Ainsi, pour montrer les actions menées dans le domaine de l'éducation, il procède à une segmentation de l'éducation en différentes échelles :

Quelques chiffres me paraissent significatifs : **au niveau de l'éducation de base** : 510 salles de classe ont été réalisées en 1997, 9 nouvelles écoles normales d'instituteurs ont été ouvertes. **Au niveau de l'enseignement secondaire** : 22 CES ont été créés, 3 CES transformés en lycées, 8 CETIC ont ouvert leurs portes, 219 salles et 9 ateliers ont été construits. Des efforts considérables ont été également entrepris **au bénéfice de l'enseignement supérieur**. (1998)

Le locuteur utilise également l'argumentatif-composition pour renforcer son *ethos* de solidarité et montrer à son auditoire qu'il prend en charge toutes les couches sociales de la population jeune, indépendamment de leur niveau scolaire :

Je m'adressais d'abord à la jeunesse « encadrée », c'est-à-dire à celle qui fréquente l'école, le collège, le lycée, l'université ou les grandes écoles [...]. Mais je désire aussi parler directement aux jeunes qui ne vont pas à l'école, à ceux qui sont sortis prématurément du système scolaire et aux diplômés qui n'ont pas encore trouvé d'emplois et qui désespèrent d'en trouver [...] Je me tournerai maintenant vers les enseignants – dont au demeurant bon nombre font partie de la jeunesse – (...) (2013)

En renforçant ainsi son *ethos* de solidarité, Paul Biya invite son auditoire à un engagement commun et en appelle à leur sens de responsabilité. Pour ce faire, il fait usage de l'argumentatif-composition lorsqu'il présente les grands problèmes auxquels est confronté le pays, notamment les problèmes politiques, économiques et sociaux. Il s'agit plus précisément d'un appel lancé par le chef de l'État à l'endroit de chaque jeune, afin de pouvoir faire face aux différents problèmes qu'il présente en trois catégories, renforcés par l'usage des connecteurs logiques à valeur d'addition *d'abord, également et enfin* :

**Problèmes politiques d'abord**, c'est-à-dire qui touchent à la consolidation de notre système démocratique. (...) **Problèmes économiques également**. Il s'agit non seulement d'assurer le redressement en cours de notre économie, mais aussi d'adapter celle-ci à la nouvelle donne de la libération et de la globalisation [...] **Problèmes sociaux enfin** (...). Dans les domaines de l'éducation et de la santé par exemple [...] (2002)

L'argumentatif-composition se trouve ainsi doté d'une force pragmatique qui incite l'auditoire à s'acquitter de son devoir de citoyen vis-à-vis de la société, devoir politique, économique et social. Dès lors, le locuteur y recourt non seulement pour présenter les différentes actions menées par le gouvernement, mais aussi pour amener à prendre conscience des efforts fournis par le gouvernement pour contribuer à l'épanouissement social de la jeunesse.

### 3. Conclusion

Au total, dans son entreprise de persuasion, force est de constater que le président Biya fait usage d'une argumentation logique et équilibrée à travers laquelle il puise ses arguments, de prime abord, comme le veut l'*inventio* rhétorique, dans les *topoi* et se focalise sur le choix des arguments des sujets à traiter connus par la doxa. Par la suite, se fondant sur les procédures logiques, il a recours au raisonnement par déduction et par induction, avant de déboucher sur des procédés argumentatifs précis, tels les questions oratoires et les figures d'énumération. En fait, ces arguments qui investissent davantage sur la raison, permettent ainsi au locuteur de convaincre le plus grand nombre de son auditoire du bien-fondé de sa pensée. Vu sous cet angle, la parole présidentielle est dotée d'une force par laquelle le Chef de l'État, « par des moyens non coercitifs, amène [ses] semblables [les jeunes] à partager [ses] vues en se fondant sur ce qui paraît plausible et raisonnable de croire et de faire » (Amossy, 2000 : 3).

### Références

- Amossy, Ruth (2000), *L'argumentation dans le discours. Discours politique, Littérature d'idées* », Paris, Nathan.
- Ascombre, Jean Claude & Ducrot, Oswald (1988), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles-Liège, Mardaga.
- Bissele, Bamba (2010), « Nouvelle communication politique et nouvelle information politique : de "l'ettoufage" de l'information politique transmise à la jeunesse. Cas de la construction d'un panthéon mémoriel », in *Communication et discours politique : actualités et perspectives*, (en ligne, consulté le 19 novembre 2016).
- Charaudeau, Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- Charaudeau, Patrick (2009), « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », in Charaudeau, Patrick (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan.
- Corpus : discours du Président Biya à la jeunesse : 1990, 1991, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2006, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016.
- Ducrot, Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris Minit.
- Fosso, Victor (2005), « L'énonciation polémique dans les discours du président Paul Biya adressé à la jeunesse camerounaise de 1992 à 2002 », in Marillaud et Gauthier, *Rhétorique des discours politiques*, 383-393.
- Ghiglione, Rodolphe (1986), *L'homme communiquant*, Paris, A. Colin.
- Grize, Jean Blaise (1990), *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- Maingueneau, Dominique & Charaudeau, Patrick (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Sarfati, Georges-Elia (2001), *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan.
- Perelman, Chaim & Olbrechts-Tyteca, Lucie (1970), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, édition de l'Université de Bruxelles.
- Watcha, André (2011), *Structures grammaticales et pragmativité dans le discours politique. Le cas du Cameroun*, Thèse de Doctorat/PhD, Université de Yaoundé I.